

De la traçabilité en milieu étudiant

Ne parlez jamais de carte RFID dans les universités lilloises, vous briseriez un tabou. Dites plutôt « Carte multiservices » (CMS). Dorénavant obligatoire sur les campus, cette carte facilitera le travail de l'administration en lui permettant de « tracer » les comportements des étudiants, des enseignants et des agents de l'université. Pour la vie toujours plus « efficace », « mobile » et « sécurisée » que l'on entend nous faire vivre, le contrôle à la source est requis.

Président de l'Université Lille Nord de France, vice-présidents des six universités nordistes, personnels administratifs, élus du Conseil régional, directrice du CROUS, journalistes de *La Voix du Nord*, tous ont gardé un silence pudique sur cette CMS qui s'est imposée sans coup férir à la rentrée universitaire 2011, devançant ainsi de quelques mois la carte d'identité électronique votée dernièrement par l'Assemblée nationale.

Jusqu'alors, il existait une carte d'étudiant, une carte pour manger, une autre pour entrer dans les résidences universitaires, et une dernière pour emprunter des livres. Désormais, grâce au million d'euros investi par les universités, la Région et l'Europe, une seule carte « sans contact » remplira ces fonctions et centralisera les informations dans un fichier des faits et gestes des utilisateurs de la faculté. Pour pénétrer dans les bâtiments des six universités et dans certaines salles, les étudiants, enseignants et personnels administratifs devront décliner leur identité à l'aide de leur « carte multiservices » nominative. La machine leur signifiera d'un *bip* qu'ils sont autorisés à entrer. Sans délai, l'information sera remontée, collectée et stockée dans un serveur central pour contrôle. À toutes fins utiles. Pour emprunter un livre à la bibliothèque ou accéder à ses « ressources documentaires numériques », les utilisateurs devront s'identifier. Sans délai, l'information sera remontée, collectée et stockée dans la même banque de données. À toutes fins utiles. Les utilisateurs du CROUS qui voudront manger au resto U, accéder à leur résidence universitaire ou à celle de leurs amis devront également s'identifier. *Idem* pour le vote électronique aux élections universitaires, l'inscription à l'université, l'impression de documents, l'émargement aux cours et examens, et pour tout ce que l'administration jugera utile de contrôler.

Il faut une certaine persévérance pour découvrir les caractéristiques techniques de cette CMS : la technologie retenue, développée par Phillips, se nomme *Mifare*, et a été vendue par la société WIT. C'est la puce RFID la plus utilisée au monde. Elle comporte l'identifiant du porteur pour vérification auprès d'une base de données centrale, actualisée tous les jours pour les autorisations d'accès. Cette puce est en outre « réinscriptible ». Elle enregistre et conserve un certain nombre d'informations, comme le vote électronique.

Exemple : le jeudi 12 avril 2012, M. Untel, étudiant n°1984, est entré dans le bâtiment SH2 à 9h47 (une demi-heure avant le début de son cours) puis s'est fait interdire l'entrée de la salle informatique à 11h52. À 12h30, il a payé son menu au restaurant universitaire. À 14h08, il a emprunté le livre *RFID, police totale* et le film *Brazil*. Puis, à 14h55, il est entré avec Mlle Unetelle, n°4012, dans le bâtiment M2 (une assemblée générale étudiante était prévue à 15h). Plus de nouvelles de l'étudiant n°1984 de toute l'après-midi, alors qu'il était censé assister à quelques cours. La CMS révèle que son assiduité laisse autant à désirer que son sens civique (il n'a pas voté aux dernières élections du Conseil d'administration de l'Université). Il faudra songer à « renégocier » sa bourse. À 23h01, le suspect n°1984 entre dans la résidence universitaire Bachelard, alors qu'il n'y est pas résident. Avec qui dort-il ?

L'offensive n'est pas nouvelle. En 2008, Henri Isaac, universitaire à Paris Dauphine et rédacteur du rapport « Université numérique » remis à la ministre Valérie Pécresse, ne cachait pas ses inquiétudes : « *Alors même que la maîtrise des technologies de l'information et de la communication apparaît de plus en plus comme un élément de compétitivité d'une nation, ce retard dans la numérisation des formations supérieures risque d'obérer le développement de la France dans les années à venir* ». Il préconisait notamment de « *favoriser l'essor de l'Enseignement à Distance (E.A.D.)* », d'améliorer « *la démocratie étudiante grâce au vote électronique* » et de « *généraliser la carte étudiant électronique multi-services pour faciliter la vie étudiante* ». Il invitait en outre les universités à « coupler » cette carte avec les cartes de transport en commun ; ce que la région Nord-Pas de Calais, toujours à l'avant-garde de l'aliénation technologique et déjà dotée de la carte de transport RFID « PassPass », ne sera pas la dernière à faire.

La « nécessité » paraissant partout admise, on ne s'étonnera pas qu'une « Alliance pour le développement des transactions électroniques pour l'amélioration de la vie des citoyens et la gestion des collectivités locales » (*sic*), ait clairement annoncé que son « amélioration de la vie » se passerait de l'assentiment des « citoyens », étudiants ou non : « *À l'exemple de la mairie de Paris qui a su imposer l'utilisation de NAVIGO pour le VELIB, il n'est pas nécessairement efficace de demander des accords préalables à toutes les parties concernées, mais plutôt de créer un cercle vertueux auquel aucune ne pourra échapper* ». (*Livre blanc des Universités pour des cartes multiservices RFID*, 2010).

En application du Plan Campus de Mme Pécresse, les bibliothèques universitaires de Lille 1 et Lille 3 vont prochainement devenir des *Learning Centers*, centres d'apprentissage de la *servitude numérique* impliquant puçage des livres, numérisation des œuvres, automatisation des services, et *in fine*, mécanisation des êtres humains. Ce ne sont évidemment pas les chercheurs de Lille 1, de l'Institut national de recherche en informatique et automatique, de Polytech'Lille ou de l'Institut d'électronique, microélectronique et nanotechnologies qui s'en plaindront : c'est là l'environnement qui leur sied et tout leur fonds de commerce. Si ceux-ci construisent la machine, d'autres en graissent les rouages : on pense aux étudiants et chercheurs des filières moins « durement » scientifiques, où l'on se préoccupe de la « cohésion sociale » d'une société dont les béquilles technologiques n'en finissent plus de nous atomiser et de nous déshumaniser. S'en trouve-t-il pour se demander dans quelle mesure leurs travaux ne contribuent pas à *conforter* l'organisation sociale qu'ils s'aventurent parfois à contester ? S'en trouve-t-il pour refuser de soumettre leurs activités aux impératifs industriels régionaux tels que présentés dans le « Projet stratégique » de Lille 1 ? S'en trouve-t-il pour imaginer un *au-delà* de l'appareil productif et administratif existant, auquel des recherches et des enseignements plus émancipateurs pourraient, qui sait, nous mener ?

Commençons par nous poser collectivement de telles questions, celles-ci et beaucoup d'autres. Nous trouverons des réponses, à la « carte multiservices » comme au reste.

Des quelconques, le 7 avril 2012
C/o Centre culturel libertaire
Rue de Colmar, Lille
hors-sol@herbesfolles.org